

Collège Saint-Bruno

8, rue de la Nation
38110 La Tour du Pin

☎ 04 74 97 10 02

☎ 04 74 97 44 53

✉ secretariat@college-saintbruno.eu



La Tour du Pin, 07/09/2020

Aux parents d'élèves des classes de sixième.

Objet : Séjour d'intégration à Villard de Lans

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des journées d'intégration, le collège organise un séjour en moyenne montagne, à Villard de Lans pour tous les élèves de sixième.

Votre enfant partira deux journées avec ses camarades de classe, son professeur principal et d'autres enseignants, au centre de vacances « Le Domaine des Girards ».

⇒ **Pour les élèves de 6^{ème} Pays-Bas ; 6^{ème} Luxembourg et 6^{ème} Allemagne :**

MARDI 29 SEPTEMBRE 2020 au MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020

⇒ **Pour les élèves de 6^{ème} Belgique et 6^{ème} Italie :**

MERCREDI 30 SEPTEMBRE au JEUDI 01 OCTOBRE 2020.

⇒ **Pour les 2 séjours, les horaires sont :**

DEPART : 8h30 sur la place du CHAMP DE MARS à La Tour du Pin

RETOUR : 18h30 sur la place du CHAMP DE MARS à La Tour du Pin

Les activités abordées durant le séjour, **nécessitent l'assurance scolaire de votre enfant.** (Si elle n'a pas été encore remise à son professeur principal, merci de faire le nécessaire.). Les activités pratiquées seront les suivantes :

- Jeux collaboratifs
- Activités physiques et sportives
- Randonnée
- Atelier pédagogique sur la fabrication de fromage de chèvre.

La participation aux frais est de 75 euros par enfant (Règlement prélevé sur la facture annualisée)

En plus du trousseau habituel, pensez à donner à votre enfant :

- un pique-nique (même s'il est demi-pensionnaire) dans un petit sac à dos
- un duvet (la taie d'oreiller et le drap housse sont fournis)
- une serviette et tout le nécessaire pour la toilette
- un blouson imperméable
- une paire de chaussures de marche (pour la randonnée), une paire de baskets (pour les activités), une paire de pantoufles (pour le centre)
- 1 ou 2 stylos, une pochette plastifiée
- de la crème solaire, des lunettes de soleil, une casquette, une **gourde individuelle** qui sera utilisée lors des repas
- **6 masques grand public minimum, un flacon de gel hydroalcoolique, des mouchoirs jetables**

Nous vous remercions de retourner au professeur principal de votre enfant le Règlement du séjour ci-joint pour le 22 septembre dernier délai après avoir pris connaissance du « Protocole d'accueil club-Vercors » lié au COVID.

La signature du protocole vaut acceptation des conditions d'accueil.

Nous souhaitons un très bon séjour à tous nos élèves et leurs enseignants !

La Direction